



HAL
open science

Les recompositions des mobilisations locales contre les nuisances industrielles en Tunisie post-2011 : contrer les pollutions et les injustices territoriales ?

Diane Robert

► **To cite this version:**

Diane Robert. Les recompositions des mobilisations locales contre les nuisances industrielles en Tunisie post-2011 : contrer les pollutions et les injustices territoriales ?. Universitas, 2025, Féminin / Masculin. Supplément "2010-2020 : une décennie de changements dans le monde arabe", 1 (2), pp.423-452. hal-04946868

HAL Id: hal-04946868

<https://hal.science/hal-04946868v1>

Submitted on 13 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Les recompositions des mobilisations locales contre les nuisances industrielles en Tunisie post-2011 : contrer les pollutions et les injustices territoriales ?

Diane Robert

Docteure en géographie associée au LADYSS /

Post-doctorante au CJB, Rabat

Université Paris 1 / ATER, IDEAS, Aix-Marseille Université

Résumé

Cet article analyse les mobilisations qui ont pris à bras le corps la problématique des débordements industriels dans les régions de Gabès et de Sfax depuis 2011. Portées par « des engagements en faveur du proche », ces mobilisations ont mis en visibilité les nuisances socio-environnementales qu'engendrent, sur des territoires localisés, des activités dont l'intérêt pour l'économie nationale ou régionale est mis en avant. Elles ont eu recours à des registres de dénonciation d'injustices territoriales. Nous proposons de nous interroger sur les capacités de ces mobilisations à mettre en cause les activités à l'origine des débordements industriels, mais aussi les logiques économiques et les politiques qui les ont produites. Nous étudions les manières dont les mobilisations interagissent avec les mouvements autour du travail ou du chômage, et comment elles ont été affectées par des recompositions de l'action collective après 2011. Enfin, nous montrons que les mobilisations n'ont pas permis de mettre fin à « l'engrenage de la production », mais ont donné lieu à des négociations limitées de la distribution des richesses produites par les activités industrielles et, parfois, à des projets de déplacement de nuisances potentiellement générateurs de nouvelles inégalités territoriales.

Mots clés : Mobilisations, nuisances industrielles, débordements industriels, pollution, Tunisie, injustices spatiales.

Abstract

Reshaping of local mobilisations against industrial burden in post-2011 Tunisia: countering pollution and territorial injustice?

This article aims at analyzing the mobilisations that have embraced the issue of industrial burden in Gabes and Sfax regions since 2011. These mobilisations are

driven by “commitments towards vicinity” and they have made visible the socio-environmental burden triggered on specific territories by activities whose benefit for national economy is brought to the fore. They have made use of registers of territorial injustice denunciation. In this article we offer to discuss these mobilisations’ abilities to question the activities that are the source of industrial burden as well as the economic logics and policies that produced them. We intend to study the ways these mobilisations interact with movements about work or unemployment, and how they have been affected by post-2011 recomposition of collective action. Finally we show that mobilisations have not allowed for stopping the “treadmill of production”; rather they have led to limited renegotiation of how wealth produced by industrial activities is being distributed and, sometimes, to projects of burden relocation that may generate new territorial inequalities.

Key words: mobilisations, industrial burden, industrial excess, pollution, Tunisia, spatial injustice.

ملخص

إعادة بناء الحراك المحلي ضد الأضرار الصناعية في تونس بعد 2011: التصدي للتلوث واللاعادلة بين الجهات؟

تناولنا في هذا المقال الحراك الذي نشأ منذ 2011 لإثارة مشكلة خروج المجال الصناعي عن حدوده في جهتي قابس و صفاقس. وهو حراك صدر عن «التزامات لصالح الأفرين» وسلط الضوء على الأضرار الاجتماعية والبيئية الناتجة، في مناطق معينة، عن أنشطة وُضع نفعها للاقتصاد الوطني والجهوي في مرتبة أولى. ولقد استعمل هذا الحراك سجلات تنديد باللاعادلة بين الجهات. وقصدنا في هذا المقال إلى تناول السؤال عن قدرة هذا الحراك على إعادة النظر في الأنشطة التي كانت وراء الأضرار التي لحقت بهذه المناطق، وعن مستندات المنطق الاقتصادي والسياسات التي أنتجت تلك الأضرار.

وندرس أيضا الكيفيات التي تفاعل بها هذا الحراك مع التحركات المتعلقة بقضيتي التشغيل والبطالة في منطقتي قابس وقرقنة وكيف تأثر بإعادة تركيب الفعل الجماعي بعد عام 2011. وفي الأخير نبيّن كيف أنّ هذه التعبئة بالحراك لم تمكن من وضع حدّ «لدوام الإنتاج» ولكنها أدت إلى إعادة تفاوض محدود حول توزيع الثروات التي تنتجها الأنشطة الصناعية وأدت أحياناً إلى مشاريع نقل ما يتسبب في الأضرار مما ينشئ مظاهر جديدة من التفاوت بين الجهات.

كلمات مفاتيح: تعبئة، حراك، أضرار صناعية، امتداد صناعي، تلوث إشعاعي، تونس، اللاعادلة الإقليمية.

Les soulèvements de 2010-2011 qui ont conduit à la fuite du président Zine El Abidine Ben Ali ont suscité une attention renouvelée aux dynamiques sociales et politiques tunisiennes. De nombreux travaux se sont intéressés aux dimensions institutionnelles du changement (*i.e.* Bras et Signoles, 2017), aux recompositions des partis politiques (*i.e.* Geisser et Perez, 2016) et aux mutations des formes d'engagement caractérisées notamment par l'apparition de nouveaux acteurs associatifs et militants (*i.e.* Ben Mami et Gobe, 2019), en privilégiant le plus souvent un cadre d'analyse national. Dans cet article, nous cherchons à analyser les manières dont les transformations politiques et sociales de l'après-2011 ont affecté les modalités d'expression de la contestation au niveau local, dans des régions marquées chacune à leur manière par de fortes contestations de la « formation asymétrique de l'État » (Hibou, 2015). À ce titre, plusieurs éléments paraissent saillants : la libération de la parole, qui a permis un élargissement des bases sociales de la mobilisation ; un relatif allègement de la répression de l'expression contestataire ; une valorisation de la création d'associations ; l'intervention accrue de bailleurs étrangers au nom du soutien à la société civile tunisienne ; des attentes déçues autour des conditions de vie et de la résorption du chômage des jeunes.

Nous nous proposons d'examiner ici les mobilisations qui prennent à bras le corps la problématique des pollutions industrielles, qui ont connu ces dernières années un certain essor et une médiatisation en Tunisie⁽¹⁾. Nous souhaitons ainsi suivre l'invitation à enrichir le corpus de recherches consacrées aux pollutions industrielles dans les espaces méditerranéens (Centemeri et Daumalin, 2015), en tentant notamment de saisir comment les mutations du contexte politique et le poids d'une trajectoire historique marquée par un schéma de développement post-colonial axé sur l'industrie lourde affectent les modalités de mobilisation dans ces territoires de la rive Sud.

L'intérêt pour les influences réciproques entre processus sociaux, politiques et économiques et dégradations environnementales dans les pays du Sud global caractérise de manière notable le courant de la *political ecology*⁽²⁾,

(1) Voir par exemple le rapport du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) : Vernin, 2017. Dans le champ académique, Renata Pepicelli (2021) a esquissé une typologie des « éco-résistances » ayant émergé en Tunisie après 2011, qui inclut les luttes autour de la pollution industrielle.

(2) D'abord focalisées sur les problématiques rurales et agraires au Sud, les travaux inscrits dans la *political ecology* se sont étendus aux pays du Nord et aux contextes urbains et industriels.

qui accorde une place particulière à l'étude des conflits autour du contrôle et de la gestion des ressources naturelles et aux enjeux de pouvoir (Peet and Watts, 1996 ; Kull et Batterbury, 2016). Certains travaux mettant en évidence des formes de mobilisations animées par un souci de sauvegarde des ressources écologiques nécessaires à la subsistance ont permis de questionner la vision contestée mais encore relativement en vogue selon laquelle les mobilisations écologistes relèveraient de la catégorie des « nouveaux mouvements sociaux » et seraient l'apanage des classes moyennes éduquées du Nord global aux intérêts « post-matérialistes » (Inglehart, 1990). Par exemple, à partir d'un inventaire de « conflits écologico-distributifs » principalement en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique, Martinez-Alier a mis en évidence l'existence d'un « écologisme des pauvres » aussi nommé « écologie de subsistance » (Guha et Martinez Alier, 1997, Martinez Alier, 2014).

Certaines de nos préoccupations font écho à celles qui animent ce courant de recherche. Les mobilisations que nous avons étudiées mettent en visibilité les nuisances socio-environnementales qu'engendrent, sur des territoires localisés, des activités dont l'intérêt pour l'économie nationale ou régionale est mis en avant : transformation des minerais phosphatés en engrais destinés à l'export, extraction d'hydrocarbures, stockage des déchets, et plus précisément celles qui se déploient dans les régions de Gabès et de Sfax⁽¹⁾. Elles pointent les manières dont, au niveau local, ces activités dégradent le cadre de vie, la santé des riverains, prélèvent les ressources naturelles, hydriques notamment et génèrent des rejets polluants, mettant en péril d'autres activités comme l'agriculture, la pêche et le tourisme. On peut donc y voir des conflits d'usage (Torre *et al.*, 2016) entre acteurs aux intérêts distincts, dont les capacités de subsistance sont affectées, à rapprocher de ceux qui ont cours aux abords de la lagune de Bizerte (Yahyaoui, 2018)⁽²⁾.

(1) Les cas de mobilisations étudiés sont issus d'un travail de doctorat en géographie entamé fin 2016. Ils regroupent un ensemble de contestations ciblant les débordements de l'industrie de transformation de minerais phosphatés en acide phosphorique et en engrais dans la région de Gabès, la séquence de protestation de 2016 à Kerkennah (articulant contestation d'une fuite d'hydrocarbures imputée à l'entreprise TPS et mouvement pour l'emploi), le mouvement pour la fermeture de l'usine Siape à Sfax et la mobilisation pour la fermeture de la décharge contrôlée d'Agareb.

(2) Dans cette région, l'accroissement des rejets polluants lié au développement d'un pôle industriel rassemblant diverses industries lourdes et manufacturières, principalement à partir de la seconde moitié du XX^e siècle, suscite des protestations de la

Toutefois, les mobilisations que nous étudions ne sont pas animées que par des enjeux de subsistance. Plutôt que d'essayer d'objectiver les inégalités écologiques qui susciteraient des « conflits écologico-distributifs », nous souhaitons ici nous intéresser aux manières dont les mobilisations se saisissent des enjeux de pollutions industrielles, ce qui passe également par l'appréhension d'une autre dimension de l'environnement, envisagé comme milieu de vie, donnant lieu à des attachements (Centemeri et Renou, 2017). Aussi, nous reprenons la notion de « débordements industriels », issue de travaux ancrés en histoire environnementale qui portent sur les conflits autour de l'insertion des activités de production dans leur environnement immédiat (Le Roux et Letté, 2013). Cette notion englobe les nuisances et les pollutions, sans s'y restreindre : elle peut aussi désigner des risques, redoutés ou avérés, les impacts supposés de projets futurs ou encore les modifications de l'organisation sociale induites par l'installation d'activités industrielles. Elle suggère la transgression, évoque ce qui n'est pas à sa place, et ce qui est susceptible de donner lieu à une contestation. Enfin, elle permet de prêter attention aux préoccupations de différents acteurs concernés par les dommages industriels, qu'il s'agisse par exemple de riverains⁽¹⁾ ou de travailleurs des industries (Bécot *et al.*, 2021).

Portées par « des engagements en faveur du proche » qui ne se réduisent le plus souvent pas à des postures défensives mais traduisent des formes de politisation des enjeux locaux (Déchezelles et Olive, 2019), ces mobilisations utilisent des registres de dénonciation d'injustices spatiales⁽²⁾ et témoignent d'aspirations à la « dignité » (Ayari, 2011), en considérant l'exposition aux nuisances comme une dimension du développement géographique inégal qui caractérise le territoire tunisien (Daoud, 2011) et fait l'objet de vigoureuses dénonciations. De même que d'autres mobilisations, telles que le sit-in d'El Kamour entamé en 2017, dont les participants demandaient qu'un droit de

part des professionnels de la pêche et de la conchyliculture ainsi que d'associations environnementales locales qui dénoncent les troubles respiratoires, les allergies et les cancers auxquels sont exposés les habitants de cette zone fortement urbanisée.

(1) Cet article est rédigé au masculin « général » (humain) (Michard, 1999). Bien entendu, les catégories de riverains et de travailleurs incluent aussi bien des hommes que des femmes.

(2) Elles ont ainsi des airs de ressemblance avec les mouvements se revendiquant de la « justice environnementale » (Blanchon *et al.*, 2009), un terme repris par plusieurs associations au niveau national telles que le FTDES, mais peu utilisé au niveau local.

préemption sur les richesses produites par l'extraction pétrolière dans la région de Tataouine soit accordé à ses habitants (Desrues et Gobe, 2021), les mobilisations étudiées ici peuvent être appréhendées comme des mises en question de ce que les politiques dites « de développement » et « d'aménagement » ont produit sur les territoires d'implantation des industries, ainsi que d'une redistribution jugée insuffisante de la richesse nationale.

Le questionnement principal qui traverse cet article porte sur les capacités des mobilisations locales, liées aux débordements industriels qui ont pris de l'ampleur dans la Tunisie post-2011, à mettre en cause les activités à l'origine des débordements industriels, mais aussi les logiques économiques et les politiques qui les ont produites. En quoi les manières dont les groupes impliqués cadrent leurs actions et leurs revendications sont-elles affectées à la fois par leurs interactions avec d'autres mouvements, comme ceux qui se constituent autour des questions relatives au chômage et au travail, les dynamiques qui se jouent entre les différents groupes impliqués et les réponses à ces mobilisations avancées par les entreprises mises en cause et les pouvoirs publics ? Finalement, dans quelle mesure ces mobilisations parviennent-elles à mettre fin, ou du moins limiter les nuisances industrielles et les injustices socio-spatiales qu'elles dénoncent ? Pour tenter de répondre à ces questions, je m'appuie sur l'analyse et la mise en perspective de données collectées, d'une part, lors d'enquêtes de terrain réalisées entre 2017 et 2019 par l'intermédiaire d'observations directes⁽¹⁾ et d'entretiens avec des acteurs des mobilisations, des entreprises mises en cause, des institutions étatiques et des agences de coopération. D'autre part, j'ai réalisé un suivi de la presse en ligne et des réseaux sociaux, ainsi que des recherches documentaires.

J'aborderai dans une première partie les relations entre les mises en cause des débordements industriels et les attentes en termes de promotion de l'emploi dans différents contextes locaux. La deuxième partie portera sur les interactions entre les différents groupes d'acteurs dans les dynamiques de mobilisation de l'après-2011. Enfin, en troisième partie, il s'agira d'interroger

(1) C'est principalement dans la région de Gabès que j'ai pu observer des mobilisations en train de se faire (et de se préparer). Je m'y suis également appuyée sur certaines relations nouées lors d'expériences professionnelles précédentes au sein d'associations, comme le FTDES ou le projet Cartographie citoyenne, et du média en ligne Nawaat. À Sfax, Kerkennah et Agareb, il s'agissait surtout d'enquêter sur des mobilisations révolues et j'ai privilégié la triangulation des informations collectées en entretien.

la capacité des mobilisations à parvenir à des atténuations des débordements industriels ou à obtenir des contreparties, en s'intéressant aux réponses qu'elles ont suscitées, dans un contexte d'action publique contrainte.

I. Les luttes contre les nuisances industrielles dans des territoires marqués par le chômage : vers un dépassement du dilemme emploi-environnement ?

Les mobilisations qui mettent en cause les nuisances industrielles en Tunisie se déploient dans un contexte national fortement marqué par la problématique du chômage. Entre 2013 et 2019, le taux de chômage est resté relativement stable, autour de 15% de la population active, avec de fortes différenciations : entre 22% et 23% chez les femmes contre 11% à 13% chez les hommes, et entre 28% et 31,6% chez les diplômés du supérieur⁽¹⁾. En outre, il enregistre d'importantes variations territoriales⁽²⁾. Dans les régions en proie à des difficultés économiques et à un fort taux de chômage, la lutte contre les débordements industriels peut apparaître incompatible avec les objectifs perçus comme prioritaires de résorption du chômage et de maintien des emplois aux yeux de mouvements de chômeurs et d'acteurs syndicaux enclins à soutenir « l'engrenage de la production » (Obach, 2014)⁽³⁾. Pour autant, leurs relations avec les mouvements de contestation des pollutions ne sont pas toujours conflictuelles : elles dépendent à la fois des dispositions des acteurs du travail à intégrer des revendications sur le cadre de vie et des positionnements des mouvements de défense d'un « environnement sain » par rapport aux questions de justice sociale.

« Quand on est mis en dilemme entre respecter la nature et garder l'emploi, c'est le gagne-pain des gens, on ne peut que choisir garder l'emploi ! »

(1) Hommes et femmes confondus. Données de l'Institut national de la statistique (INS) issues des rapports *Tunisie en chiffres* de 2012, 2013-2014, 2016, 2018 et 2019.

(2) Voir le rapport de l'INS : *Indicateurs de l'emploi et du chômage. Deuxième trimestre 2019*, août 2019.

(3) Reprenant le concept d'« engrenage de la production » développé par Allan Schnaiberg, entendu comme perpétuation et extension d'un « système de production qui menace d'épuiser les ressources, de rompre les cycles des écosystèmes et finalement de détruire les fondements matériels de la vie et de la société », Brian Obach analyse l'interaction de trois forces sociales –le travail, le capital et l'État– qui convergent autour de ce mécanisme. Il estime que, bien que les syndicats continuent à soutenir majoritairement des politiques productivistes, le travail est « le secteur le plus à même d'abandonner l'idéologie de l'engrenage » et pourrait donc finir par s'y opposer.

Et cette contrainte... c'est pour cela qu'il y a parfois des heurts, c'est-à-dire des quiproquos ou des tensions entre les mouvements naissants et l'UGTT⁽¹⁾. [...] Ces mouvements, ils ont [...] une vision unie d'un seul angle, c'est-à-dire ils voient le problème, le phénomène d'un angle écologique, strictement écologique. Par contre l'UGTT, elle a une vision globale des choses, c'est-à-dire, elle voit les choses dans leur globalité et leur complexité, et avec toutes les contraintes qui existent en vérité... parce qu'il y a des vrais intérêts que l'UGTT veut respecter, et en priorité les intérêts de ses adhérents qui sont des travailleurs, ce sont les premières victimes de la pollution. [...] Tout ça, les mouvements de jeunes ou de petits bourgeois qui font ce manège, ce révolutionnisme naissant, tous ces gens-là, ils ne pensent pas à ce qui se trouve derrière ces barrières, ces murs, ces hangars. "On va démanteler", qu'est-ce que vous allez démanteler ? [...] Mais ça, c'est pas simplement de la tôle, de l'acier, des machines. Il y a des gens, il y a tout un monde, il y a des dizaines de milliers de jeunes qui sont liés à cette tôle, ces hangars, mille et une liaisons, ils ont bâti leur vie et la vie de leurs enfants en rapport avec ce... »

Ce membre du bureau exécutif de la section syndicale régionale (Union régionale du travail, URT) de Gabès, qui dénonçait sous le régime de Ben Ali les dommages de la pollution industrielle dans le journal du Parti démocrate progressiste *Al Mawkif*, évoque ainsi les divergences dans la façon d'aborder la problématique de la pollution industrielle, entre des mobilisations qui se revendiquent écologistes et s'attaquent aux usines polluantes et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), qui défendrait la « vie » des populations locales. Comme lui, certains responsables syndicaux considèrent que le rôle de l'UGTT ne se limite pas à la lutte pour de meilleures conditions de travail au sein des usines mais s'étend à la défense de « *la cause du peuple* » ou encore « *du pays*⁽²⁾ » ; et il est vrai que certaines unions régionales se sont saisies du problème des dégâts environnementaux de l'industrie, notamment à partir de la santé au travail⁽³⁾. Toutefois, les organisations appartenant à l'UGTT

(1) L'Union générale tunisienne du travail (UGTT) est la principale centrale syndicale de Tunisie.

(2) Entretiens avec le secrétaire général de l'URT de Sfax et un ancien secrétaire général de l'URT de Gabès.

(3) Ce fut notamment le cas à Gabès : déjà, en 1994, l'URT de Gabès a demandé à ce que soit réalisé un dépistage de la fluorose, avorté après qu'un premier travailleur ait été testé positif ; en 2010, elle a organisé une série de quatre séminaires sur les effets néfastes de la pollution (d'après l'ancien secrétaire général de l'URT de Gabès).

sont rarement disposées à envisager des options qui comprennent la fermeture des unités industrielles, dans la mesure où cela va *a priori* à l'encontre des intérêts des travailleurs de ces usines, qui peuvent constituer une large part de leurs adhérents.

1. Quand la mobilisation pour la fermeture de l'usine se heurte aux syndicats : le cas de Sfax

C'est à Sfax, deuxième agglomération de Tunisie avec environ 600 000 habitants⁽¹⁾, que le conflit est apparu le plus manifeste. Une mobilisation s'y est initiée dans les années 1970 autour de l'Association de protection de la nature et de l'environnement de Sfax (APNES), en faveur de la fermeture des usines de transformation phosphatière qui exposaient les habitants de la ville à des fumées toxiques et leur fermaient l'accès au littoral. Le mouvement a obtenu une première victoire avec l'arrêt de l'usine NPK en 1992 et la dépollution du site, puis une seconde avec l'annonce de fermeture et de délocalisation à Skhira de l'usine Siape en 2008 par le président Ben Ali. Mais cette dernière décision a été remise en cause en 2011, avec la mobilisation des travailleurs de la Siape, encadrés par l'URT de Sfax. Alors que la création et la défense de l'emploi sont érigées en priorités de l'action publique, les opposants au démantèlement de l'usine dénoncent le caractère opportuniste de ce choix présidentiel (Bennasar *et al.*, 2013). Les années suivantes ont donc été marquées par une confrontation musclée entre les deux groupes, poussant les partisans de la fermeture de l'usine à élargir leurs rangs grâce à la création de nouvelles associations (telles le « think tank » Beit el Khibra) et grâce au ralliement des organisations patronales⁽²⁾, de la section régionale de l'ordre des avocats de Sfax et de la section Sfax sud de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). La « coordination pour l'environnement et le développement de Sfax » ainsi formée a axé son argumentaire sur la nécessité de fermer l'usine et de réhabiliter le site pour le développement d'une ville caractérisée par un fort étalement urbain : la libération de l'emprise foncière de la Siape, ainsi que l'opportunité d'investir le front de mer représenteraient un potentiel important pour des opérations

(1) Gouvernorat de Sfax en chiffres, 2019 : <http://cgdr.nat.tn/upload/files/gouvchiffres/gech2019/sfax2019.pdf>.

(2) Notamment l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE), l'Union des petites et moyennes industries (UPMI), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT).

ambitieuses de réaménagement urbain. Si cette vision rencontre un certain enthousiasme parmi les habitants dans cette ville au dynamisme économique peu commun par rapport au reste du pays (Bennasr, 2005), elle se heurte aux intérêts des travailleurs de l'usine qui cherchent à maintenir leurs postes et de l'UGTT, qui joue son ancrage à Sfax⁽¹⁾.

2. À Kerkennah et Gabès ,la recherche d'articulations entre luttes contre la pollution et contre le chômage

On ne retrouve pas partout une opposition aussi frontale entre défenseurs d'un « environnement sain⁽²⁾ » et défenseurs de l'emploi. Ainsi, à Kerkennah, archipel de 16 000 habitants⁽³⁾ au large de Sfax, les pêcheurs et habitants qui se sont mobilisés en protestation à une fuite de pétrole, survenue en mars 2016 et imputée à l'entreprise Thyna Petroleum Services (TPS), n'ont pas exigé l'arrêt de l'extraction. Durant cette période, un sit-in était en cours devant le site d'une autre compagnie extractive, Petrofac, visant la régularisation du statut des 266 chômeurs bénéficiaires d'un programme de travail environnemental⁽⁴⁾. En effet, suite à l'arrêt des versements des salaires par Petrofac, certains bénéficiaires de ce programme, encadrés par l'Union des diplômés chômeurs, avaient interrompu la production de gaz le 19 janvier 2016, entamant ainsi un sit-in long de près de 3 mois (Feltrin, 2017). Dans ces îles à la population vieillissante et largement dépendante de la pêche, secteur en difficulté, ces deux mobilisations se sont rejointes sur l'idée d'une faillite de l'État à assurer le « développement », sur l'invocation d'une responsabilité des entreprises extractives par rapport au territoire où elles sont implantées –ici Kerkennah– et de la nécessité qu'elles contribuent à l'économie locale⁽⁵⁾.

(1) En entretien, le secrétaire général de l'URT de Sfax justifiait sa position en invoquant la nécessité de préserver un « *patrimoine d'État, du peuple* » des mains des hommes d'affaires.

(2) C'est la formule consacrée dans l'article 45 de la Constitution adoptée en 2014, qui dispose que « L'État garantit le droit à un environnement sain et équilibré et la contribution à la sécurité du climat. »

(3) Gouvernorat de Sfax en chiffres, 2019, *op. cit.*

(4) Ce programme avait été mis en place en avril 2011 lors d'un accord qui faisait suite à des mobilisations autour du chômage, qui obligeait Petrofac à rémunérer 248 chômeurs affectés à des administrations publiques de l'île, un nombre réévalué à 266 en 2012, dont une majorité de femmes. L'entreprise est revenue sur cet accord en interrompant les versements à plusieurs reprises en 2015.

(5) À noter que certains acteurs ont pris part à la fois aux mobilisations des pêcheurs et au sit-in des chômeurs.

À Gabès, principale ville de la côte sud du pays, l'industrie de transformation des phosphates s'est installée, à partir des années 1970, dans le cadre d'une politique industrielle planifiée visant à affranchir l'économie tunisienne de sa tutelle coloniale (Signoles, 1983). Principalement organisée au sein du Groupe chimique tunisien (GCT), entreprise étatique, elle a fortement dégradé l'oasis qui borde la ville⁽¹⁾ et la biodiversité marine. Elle est aussi mise en cause pour son impact sur la santé des habitants, bien qu'aucune étude épidémiologique consistante n'ait été menée⁽²⁾. Des mobilisations ont été initiées par des groupes d'acteurs divers, avec une nette accélération après 2011⁽³⁾, pour dénoncer les nuisances, réclamer des mesures de limitation ou de compensation, voire demander la délocalisation des installations polluantes. En parallèle, des sit-in de chômeurs⁽⁴⁾ bloquent régulièrement l'activité industrielle afin de faire pression pour que des emplois soient créés. À titre indicatif, le chômage dans la région atteignait 24% des actifs en 2019, un des taux les plus importants du pays⁽⁵⁾. Des points de passage existent entre ces deux dynamiques. D'une part, la mise en visibilité des nuisances est effectuée par certains acteurs des sit-in pour légitimer leur demande de contrepartie sous forme d'emploi pour les dommages subis⁽⁶⁾. D'autre part, ponctuellement, des

(1) Sont en cause les dommages infligés par les rejets gazeux des unités, la captation des ressources en eau, mais aussi l'auto-construction « informelle » sur les parcelles oasiennes du sud de la ville, en contexte de marginalisation de la petite agriculture et de désengagement de l'État du logement social (Abdelhamid, 2018).

(2) Bien qu'une étude d'impact sur la santé ait été envisagée dans le cadre du Programme de gouvernance environnementale (PGE, cf. II-2), celle-ci n'a pas été concluante, invoquant des moyens insuffisants pour réaliser un travail sérieux : Bard, D. et Ouertani, A., *Étude d'impact de la pollution industrielle sur la santé de l'homme à Gabès – Rapport final de la mission d'experts commanditée par l'Union européenne* [date manquante], 82 p.

(3) Des mouvements de protestation contre les rejets toxiques de la zone industrielle ont eu lieu à Chott Salem dès les premiers mois qui ont suivi la chute de Ben Ali en 2011.

(4) À noter que les femmes, plus massivement concernées par le chômage, sont peu présentes dans les sit-in aux abords des entrées de la zone industrielle : dans la mesure où la participation à ces actions implique de passer du temps dans des espaces éloignés des zones d'habitation, celle-ci peut être perçue comme un risque de s'exposer à des intimidations, des agressions, et des préjudices sur leur réputation. En revanche, des chômeuses ont participé à des rassemblements de protestation devant les sièges du gouvernorat ou du GCT.

(5) Voir le rapport de l'INS de 2019, op. cit. En outre, les données du recensement de 2014 indiquent que le taux de chômage des diplômés du supérieur atteignait 35%, soit 15 points de plus qu'au niveau national (INS, *Gabès à travers le Recensement général de la population et de l'habitat* 2014, 2016).

(6) À la suite des mouvements de protestation consécutifs à une fuite de gaz en provenance du GCT en avril 2016 à Bouchemma, des jeunes chômeurs hommes ont entamé un sit-in devant

acteurs des mobilisations axées sur les nuisances environnementales s'impliquent dans les mobilisations de chômeurs, animés de la volonté de dépasser la contradiction apparente entre emploi et environnement et de limiter le chantage à l'emploi⁽¹⁾. Certains groupes s'interrogent également sur les possibles « transitions » à plus long terme, vers d'autres modèles économiques régionaux qui ne reposeraient plus sur le secteur des phosphates, mais qui seraient intensifs en main-d'œuvre tout en préservant les ressources naturelles et la possibilité de vivre en bonne santé.

« Il faut commencer par quelque chose à côté du Groupe chimique, prouver l'efficacité ou la rentabilité, le modèle, créer un modèle à côté, et puis petit à petit, si c'est convainquant, si ça rapporte, si c'est un bon investissement, là on switche, tout simplement, pourquoi pas, parce que le groupe chimique il est comme ça, il laisse pas penser, il laisse pas la possibilité de faire autre chose. [...] »

[Auteure] Et là, je sais pas si... vous avez d'autres modèles en vue ?

La technologie ! [...] Les industries non polluantes, les industries à forte employabilité, et ça, je sais, c'est pas évident, et c'est ça le modèle, à mon avis, qu'il faut... C'est un petit peu ce qu'il s'est passé dans d'autres pays, entre autres Singapour. Je pense que finalement on peut le faire aussi à Gabès. Sinon je pense que tout le reste ça va suivre. »

[Membre co-fondateur de l'association Gabès action, initiée par des jeunes hautement diplômés désireux de mener des « projets à impact social ». Ingénieur de formation trentenaire, il est devenu coordinateur local d'un projet financé par le PGE de Gabès après un début de carrière dans l'industrie.]

À Kerkennah et à Gabès, les relations entre défenseurs de l'emploi et mouvements de contestation des nuisances industrielles n'ont pas pris une tournure aussi conflictuelle qu'à Sfax : d'abord, un terrain d'entente a pu être trouvé autour des problématiques de santé et d'amélioration du cadre de vie. Ensuite, l'arrêt des activités à l'origine des nuisances ou la fermeture des

le site de production de gaz de l'entreprise OMV pour demander des emplois ou le financement de projets entrepreneuriaux en contrepartie.

(1) Par exemple, un des meneurs du collectif Stop pollution a rejoint le sit-in Soumoud 2 fin 2020 à Gabès pour tenter d'y mettre à l'honneur la demande d'implantation d'une faculté de médecine et la lutte contre la pollution aux côtés de la création de postes d'emploi, ce qui a engendré des tensions avec d'autres composantes du sit-in qui souhaitaient se restreindre à cette dernière revendication.

usines, parfois évoqués en aparté, ne faisaient pas partie des revendications dans la plupart des manifestations contre les débordements industriels, qui étaient axées sur la limitation des rejets toxiques et l'obtention de compensations pour les dommages subis sur la santé des riverains ainsi que pour les atteintes aux revenus des agriculteurs ou pêcheurs affectés par les rejets toxiques. Toutefois, les échanges et porosités entre mouvements et organisations pour le maintien ou la création d'emplois, d'une part, et mobilisations contre les débordements industriels, d'autre part, n'ont pas donné lieu à de véritables coalitions travail-environnement.

II. Les débordements industriels face aux recompositions de l'action collective de l'après-2011

En plus des interactions avec les mouvements autour des questions de travail et d'emploi, les recompositions de l'action collective consécutives à la chute du régime de Ben Ali ont affecté les dynamiques des mobilisations liées aux débordements industriels. Elles ont donné lieu à une mise en visibilité des nuisances industrielles, mais aussi à une certaine fragmentation du champ des mobilisations.

1. Les moteurs de l'action collective contre les nuisances industrielles : ressorts émotionnels et travail militant

Les mobilisations liées aux débordements industriels qui ont émaillé l'après-2011 ont vu l'intervention de groupes d'acteurs différents aux répertoires tactiques⁽¹⁾ hétérogènes, qui se sont parfois rejoints. Aux côtés des rares associations déjà formées avant 2011 et des organisations dans lesquelles la critique des impacts industriels avait commencé à s'exprimer, de nombreuses associations ont éclos à la faveur de l'assouplissement des procédures de création associative, à la suite des situations révolutionnaires de 2011, avant de jouer un rôle de documentation et de diffusion des informations relatives aux effets néfastes des usines sur la santé et l'environnement, en plus de mener des actions de « plaidoyer », de négociation, d'expertise ou encore des plaintes en justice. Certains collectifs, incluant tantôt des notables, tantôt

(1) Le concept de « répertoire de contestation » élaboré par l'historien Charles Tilly se rapportant d'abord aux modes d'action disponibles dans une unité nationale et à une période historique données, nous suivons l'invitation d'Olivier Fillieule (*in* Agrikoliansky, 2010) à utiliser la notion de « répertoire tactique » pour caractériser « l'agencement de performances et d'interactions propre à chaque groupe ».

des membres plutôt jeunes, diplômés du supérieur, à l'aise avec les réseaux sociaux, ont organisé des campagnes destinées à rassembler largement autour de mots d'ordre communs. À Sfax, à partir du groupe Facebook « Fermons la Siape⁽¹⁾ », la coordination pour l'environnement et le développement a organisé une marche le 14 janvier 2016 du centre-ville vers l'usine, avant de récidiver l'année suivante avec la campagne *Yezzi* (Arrête), articulant manifestations de rue et opérations de communication. À Gabès, un collectif s'est formé en 2012 sous le slogan « *nheb n'ich* » (Je veux vivre), scindé plus tard en « Pour toi Gabès » et « Stop pollution », afin d'initier des marches chaque année à la date du 5 juin, journée mondiale de l'environnement selon l'ONU. En outre, fin 2014 avait lieu une marche pour l'implantation d'une faculté de médecine à Gabès, à l'initiative d'universitaires et d'hommes d'affaires de la ville. Au printemps 2017, la campagne « *Sakker lemsab* » (Fermez le déversoir) demandait le respect de la promesse du gouvernement de mettre fin au rejet de phosphogypse dans la mer au niveau de Chott Salem. Ce mode de mobilisation a inspiré le collectif à l'origine de la campagne « *Manich msab* » (Je ne suis pas un dépotoir) dans la petite ville d'Agareb, située à une vingtaine de kilomètres de Sfax, qui s'est constitué autour de la demande de fermeture de la décharge du gouvernorat installée aux abords de la ville. Celle-ci est source de mauvaises odeurs, d'émanations gazeuses, et suspectée de contaminer le sol et la nappe. La ville concentre aussi une station d'épuration, des décharges sauvages et des usines venues s'installer depuis les années 1990. En lien avec l'APNES⁽²⁾, les militants de *Manich msab* ont organisé des rassemblements, des happenings artistiques, des campagnes sur les réseaux sociaux, engageant également des actions en justice. La maîtrise des techniques de communication et l'insertion de certains membres de ces groupes dans des réseaux de notabilité ou des réseaux militants a joué un rôle clé dans la médiatisation de ces campagnes et des revendications qu'elles mettent en avant et pour susciter le soutien d'organisations nationales, telles que le FTDES⁽³⁾.

En plus de la mobilisation de ressources organisationnelles, ces actions se sont nourries d'un sentiment partagé d'injustice et d'indignation, terreau moral auquel un travail de long cours d'information et de dénonciation a

(1) Legroupeesttoujoursactif2021 [URL :<https://www.facebook.com/groups/388898701318650/>].

(2) Entretiens avec des membres de l'APNES et de *Manich msab*.

(3) Association fondée en 2011 et bien insérée dans les réseaux altermondialistes, qui a soutenu les collectifs Stop pollution et *Manich msab*.

contribué à donner forme, même avant la révolution. Alors que, par un effet d'accumulation, les dommages imputés aux rejets industriels sur la santé, sur l'environnement et sur les revenus des petits agriculteurs et pêcheurs ont été ressentis de plus en plus fortement, les emplois, qui pouvaient être vus comme une contrepartie, ont eu tendance à se raréfier au cours des dernières décennies, au gré de la mécanisation et des mesures liées aux plans d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international (FMI). Ces situations ont semblé d'autant plus intolérables, au lendemain de 2011, qu'elles subsistaient malgré les éloges qui accompagnaient les changements politiques. Le fait que ce sont souvent des accidents ou des abandons soudains de mesures de compensation qui ont déclenché ou revivifié des vagues de protestation rend manifestes les ressorts émotionnels du passage à la mobilisation. Ces événements peuvent être vus comme des « chocs moraux » donnant lieu à des engagements dans l'action (Traïni, 2020), parfois favorisés par le travail de sensibilisation effectué par les collectifs engagés au long cours. Ainsi, à Agareb, la mort d'une jeune fille d'une maladie transmise par un moustique en septembre 2019, qui avait été précédée de morts par morsures de serpents, a redoublé le sentiment de colère des habitants ; ceux-ci ont été plus nombreux à exprimer le souhait de fermeture de la décharge et la bataille juridique engagée par le mouvement *Manich msab* s'est soldée sur une première victoire en octobre, avec une décision de fermeture au tribunal d'Agareb en deuxième instance. Cette décision a été appliquée près de deux ans plus tard, fin septembre 2021, sans qu'une solution alternative ait été mise en place pour accueillir les déchets du gouvernorat. Après 40 jours où les déchets se sont entassés dans la ville de Sfax, une situation dénoncée lors de manifestations, le ministère de l'Environnement a donné l'ordre de rouvrir la décharge d'Agareb le 8 novembre. Des habitants d'Agareb, qui avaient bloqué la route pour empêcher le passage des camions de déchets, ont été réprimés par les forces de police à coup de grenades lacrymogènes et un homme, Abderrazak Lachhed, est mort suite à ces affrontements⁽¹⁾. Le lendemain, de nouveaux affrontements ont eu lieu avec les forces de police, bientôt remplacées par des unités de l'armée, et des manifestants ont incendié le poste de la garde natio-

(1) Si le ministère de l'Intérieur s'est empressé de nier tout lien entre sa mort et « les événements » avant même la publication du rapport d'autopsie, qui a conclu à une « mort naturelle », la possibilité que l'inhalation de gaz lacrymogène ait pu être à l'origine de l'infarctus qui était la cause directe de la mort ne semble pas avoir été envisagée.

nale ; le surlendemain, une grève générale très largement suivie s'est tenue dans la commune ; en parallèle, de nombreux partis, organisations et associations nationales ont publié des déclarations de protestation face au traitement sécuritaire de la crise ; la décharge a été refermée quelques jours plus tard, sans que la crise des déchets à Sfax n'ait été résolue⁽¹⁾. À Bouchemma, une commune de la périphérie de Gabès qui borde la zone industrielle sur son flanc sud-ouest, une fuite de gaz en provenance des unités du GCT, survenue en avril 2016, a touché une école, causant des problèmes de respiration chez les enfants. Un groupe de mères se sont mobilisées le jour-même en bloquant la route⁽²⁾, avant qu'une grève générale ne soit organisée quelques jours plus tard. La fuite de gaz ayant également engendré des brûlures dans les parcelles agricoles de Bouchemma, les propriétaires des parcelles se sont mobilisés pour obtenir des dédommagements en déposant des demandes au tribunal. À Kerkennah, c'est une marée noire qui, en 2016, a suscité des mobilisations de pêcheurs, qui ont forcé l'entreprise TPS à cesser la production pendant quelques heures⁽³⁾ ; avant cela, c'était l'annonce unilatérale d'arrêt des paiements pour les chômeurs qui avait déclenché le sit-in.

Ce genre de mobilisations émanant de riverains dont la santé est mise à l'épreuve, qui voient les revenus de leur activité professionnelle empiétés par les activités industrielles ou leurs opportunités d'emploi mises en cause et qui ont l'impression d'être méprisés, ont tendance à assumer un certain degré de conflictualité, de confrontation avec les entreprises responsables ou les organes de l'État, ce qui les expose à la répression policière⁽⁴⁾, mais aussi à la

(1) Cette situation a suscité des réactions à Sfax, avec notamment la programmation d'un « jour de colère » le 10 décembre 2021 par un ensemble d'organisations dont l'Union régionale de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et l'URT, finalement reporté suite aux promesses gouvernementales de trouver un nouvel emplacement pour la décharge.

(2) Les blocages de route ou de voies de chemin de fer ont été des modes d'action largement employés par des groupes de jeunes chômeurs, de travailleurs de l'informel ou encore d'habitants de zones délaissées par les services de l'État dans le contexte post-2011, par exemple au bassin minier de Gafsa pour négocier des embauches (Pontiggia, 2020) ou dans des délégations rurales du nord et du centre pour demander un meilleur accès à l'eau (Gana, 2013).

(3) Entretiens avec deux participants à la manifestation.

(4) À titre d'exemple, plusieurs centaines de policiers ont été mobilisés à Kerkennah à partir du 3 avril 2016 pour réprimer le sit-in devant Petrofac. Après des affrontements violents, notamment à Mellita où des grenades lacrymogènes ont été tirées dans les cours des maisons, les policiers ont été mis en échec au bout d'une dizaine de jours par des manifestants qui avaient une connaissance plus fine du terrain et un large soutien au sein de la population. Les images d'une fourgonnette de police immergée ont fait le tour des médias.

disqualification. Recourant à des modes d'action jugés déraisonnables par les dominants, ne disposant pas forcément de structure organisationnelle stable et ne portant pas forcément de « projets » alternatifs, les acteurs de ces mobilisations aux formes d'actions musclées ne correspondent pas à la « bonne société civile » célébrée dans le contexte de « transition démocratique » (Allal et Geisser, 2018). Ils sont moins bien insérés que les acteurs associatifs et les meneurs des campagnes aux réseaux de soutien nationaux et transnationaux.

2. Les ambiguïtés de l'externalisation

Du fait que les mobilisations environnementales font partie des « bonnes causes » de l'action collective transnationale, fortement investies par les organisations internationales et autres ONG (Siméant, in Agrikoliansky, 2010), et que l'intérêt pour la transition tunisienne a donné lieu à de nombreux financements internationaux à destination de la « société civile » locale, plusieurs projets mettant en avant des problématiques environnementales et des approches participatives ont été impulsés par la coopération internationale, y compris dans les territoires marqués par des mobilisations contre les débordements industriels. À Kerkennah, plusieurs projets orientés vers la protection de la biodiversité, la sauvegarde de la pêche côtière et le soutien de petites activités entrepreneuriales ont évité d'interférer directement avec le thème de l'extraction des hydrocarbures⁽¹⁾. Mais à Sfax et Gabès, des projets initiés par des acteurs internationaux ont abordé plus frontalement la question des nuisances de l'activité phosphatière.

À Sfax, l'entremêlement de dynamiques de mobilisation et de projets portés par la coopération internationale a précédé le renversement du régime de Ben Ali, dès 2002, dans le cadre de la Stratégie de développement du Grand Sfax (SDGS), initiative encouragée et animée par une coalition d'organisations internationales –Banque mondiale, ONU Habitat, Union européenne (UE), Medcités, GIZ–, qui visait à élaborer une vision stratégique de Sfax et sa région. Les promoteurs de la fermeture de la Siape y ont trouvé une caisse de résonance pour leurs revendications, en présentant la reconversion du foncier industriel comme levier de développement pour l'agglomération (Ben-nasr et al., 2013). Après 2011, quand l'UGTT revient en force pour réclamer le maintien de l'emploi, les associations en lutte pour la fermeture de l'usine

(1) Entretien avec le coordinateur du projet Devlok.

décident de se focaliser sur la mobilisation de la population locale, ce qui n'empêche pas des collaborations avec d'autres programmes⁽¹⁾.

L'engouement de la coopération internationale pour la « société civile » et la thématique environnementale à Gabès est plus récent. Il émerge notamment à la suite de la mise en échec d'une mesure du programme de « mise à niveau environnementale du Groupe chimique tunisien » (financé par la BEI, Banque européenne d'investissement) par un mouvement de protestation qui a culminé en 2012 dans la petite ville d'Oudhref, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu du gouvernorat. Cette mesure consistait à y ériger un terril de phosphogypse afin de mettre fin au déversement de ce déchet de l'activité de transformation des phosphates dans le golfe de Gabès au niveau de Chott Salem. Or, les habitants d'Oudhref ont exprimé à plusieurs reprises leur refus de voir s'installer le terril à proximité de leur ville, comme en octobre 2012 lors d'une grève générale assortie d'une marche, qui avait rassemblé 6000 personnes, soit plus du tiers des habitants. Ayant identifié un « *manque de confiance*⁽²⁾ » entre « *société civile* » et État dans la région, la délégation de l'UE en Tunisie a élaboré un projet attaché à consolider une « *dynamique de gouvernance environnementale locale* », qui a pris forme avec le Programme d'appui à la gouvernance environnementale (PGE) à Gabès. Avec un budget de 5 millions d'euros, ce dernier comportait plusieurs volets en direction des associations locales et visait notamment à réorienter leurs approches de la contestation vers des logiques de plaidoyer et de discussion entre parties prenantes⁽³⁾. Si la plupart des associations intégrées au programme avaient déjà reçu des financements étrangers et étaient déjà habituées à fonctionner selon le mode opératoire en vigueur dans la coopération internationale, le PGE a aussi inclus une petite association, très active dans les protestations de Chott Salem contre le déversement de phosphogypse, mais rétive à l'organisation par projet. Le responsable de la composante 4 du PGE, dédiée à la mise en œuvre de projets de développement local, en parlait en ces termes :

« *Et vous avez [...] l'association de Chott Salem qu'on arrive difficilement à brider, je dirais pas brider pour les faire taire, non, mais pour les canali-*

(1) Le président de Beit el Khibra préside la Plateforme de dialogue public-privé du programme Irada (Initiative régionale d'appui au développement économique durable, projet financé par l'UE) à Sfax.

(2) Entretien avec un Chef de division à la Direction Environnement du GCT.

(3) Entretien avec les membres de l'équipe de mise en œuvre du PGE à Gabès.

ser, pour les faire monter en puissance, pour qu'ils commencent à s'ouvrir et à drainer d'autres volontaires, pour qu'elle recrute des personnes, pour qu'elle s'organise, pour qu'elle réussisse à écrire un rapport... »

En outre, les neuf projets de « développement local », qui associaient ONG internationales, associations et administrations locales, ont fourni des opportunités de lancement de carrière dans des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux pour des jeunes diplômés dont certains étaient auparavant impliqués dans les mobilisations contre la pollution, se traduisant par une professionnalisation de leur engagement et une mise à distance des modes d'action impliquant des confrontations⁽¹⁾.

Mais d'autres initiatives émanant d'acteurs cherchant à déployer des actions dans un espace transnational se sont liées à la lutte contre la pollution des phosphates à Gabès, souvent après des rencontres, lors des éditions de 2013 et 2015 du Forum social mondial qui ont eu lieu à Tunis, avec des militants locaux soucieux de médiatiser leur cause. Par exemple, le collectif Stop pollution⁽²⁾, qui faisait face à un ralentissement de la mobilisation au niveau local, a décidé de s'insérer dans des réseaux de soutien transnationaux à partir de 2016 :

« Cette année, depuis le forum interne de Stop pollution, on a fixé une stratégie d'être plus ouverts à des nouveaux partenariats, des nouveaux soutiens pour partager les expériences, avoir de la solidarité entre mouvements à l'échelle nationale et internationale. [...] À l'échelle internationale, on a vu les résultats. [...] Gabès a été choisie pour être l'étape tunisienne de l'Odyssée Ibn Battûta, le premier pas de Stop pollution pour renforcer les liens internationaux, pour que la cause de Gabès soit connue à l'international. [...] Gabès est citée parmi cinq villes dans la déclaration finale dans l'espace autogéré de la COP22. Il y a eu aussi la pétition internationale, avec des représentants des mouvements Alternatiba, Amis de la terre, CCFD, coalition Marocaine pour la justice climatique, Aitec, European water, Alternatives, Altercarto, ARCI... on remercie tous nos amis dans le monde. Ça peut influencer un peu les

(1) Entretiens avec des coordinateurs de projets financés par le PGE.

(2) Stop pollution est un collectif à géométrie variable issu d'une scission du groupe à l'initiative des mobilisations annuelles du 5 juin intervenue en amont de la mobilisation de 2013 : il correspond à la composante issue du club des jeunes de la LTDH et rassemble des membres plutôt jeunes, souvent diplômés du supérieur, avec une proportion importante de femmes ; certains ont eu des expériences de socialisation militante à la LTDH ou dans des partis de (centre) gauche.

décisions : les autorités voient qu'elles sont obligées de trouver la meilleure solution car tout le monde a les yeux braqués sur eux. C'est un outil parmi d'autres. Si les habitants étaient isolés dans leur lutte, ce serait facile de la casser. » [Un des meneurs du collectif]

Mais les effets de cette externalisation de la mobilisation⁽¹⁾ apparaissent ambivalents au niveau local. S'appuyant sur quelques « courtiers » en mobilisation⁽²⁾, ces initiatives ont, d'une part, participé à plaquer sur les mouvements locaux des cadrages en termes d'« extractivisme », de « justice environnementale » ou encore d'alternatives basées sur des communautés, conduisant à une certaine dissociation avec les registres de mobilisation au niveau local⁽³⁾. D'autre part, elles ont favorisé des performances tactiques orientées vers des mises en scène à destination d'observateurs externes, distinctes des modes d'action privilégiés jusque-là, qui visaient à mobiliser la population locale pour construire un rapport de force. Enfin, ces initiatives ont mis en avant certains individus, devenus des interlocuteurs privilégiés, aux dépens de dynamiques plus collectives.

III. Les réponses aux mobilisations dans un contexte contraignant pour l'action publique

Le développement des mobilisations contre les débordements industriels a suscité des réactions de la part des autorités et des entreprises mises en cause, qui ont porté sur la réparation ou la prévention des dégâts, mais aussi sur la distribution de compensations pour endiguer les protestations. Pour autant, elles ne semblent pas avoir entraîné d'infléchissements significatifs des politiques industrielles.

(1) Nous nous appuyons, en l'élargissant, sur la conceptualisation proposée par Della Porta et Tarrow (2005) de ce mode de transnationalisation de l'action collective. Par externalisation, nous entendons ici les processus par lesquels des groupes dont l'activité se déploie avant tout au niveau local cherchent à s'allier avec des organisations ou collectifs actifs au niveau national ou transnational.

(2) Nous reprenons la notion de « courtiers » (*brokers*) de Tarrow et McAdam (2005) pour désigner les acteurs qui assurent un rôle de jonction entre des groupes actifs au niveau transnational et des groupes locaux. Ceux-ci disposent de certaines ressources scolaires, linguistiques ou relationnelles et promeuvent des registres discursifs et des modes d'action compatibles avec les attentes des groupes actifs au niveau transnational.

(3) Or, « la réussite d'une entreprise de cadrage repose sur la capacité du cadre d'interprétation construit par les entrepreneurs de mobilisation à "entrer en résonance" avec le terreau culturel dans lequel ils agissent » (Contamin, *in* Agrikoliansky, 2010).

Les réponses aux enjeux de pollution, entre régulation étatique et « modernisation écologique »

Les mobilisations ont soulevé des enjeux de pollution et de maîtrise des risques industriels qui ont poussé les autorités nationales à reconnaître certains problèmes, à des degrés divers, et à mettre en place un certain nombre de mesures. À la suite de la fuite de pétrole imputée aux plateformes offshore de TPS à Kerkennah, l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) est intervenue pour constater les dégâts et guider une campagne de nettoyage. TPS a dû s'acquitter d'une amende conformément à la législation⁽¹⁾, indemniser certains pêcheurs (ceux qui ont pu justifier les dommages et le manque à gagner induit), payer les opérations de nettoyage et réviser sa procédure de gestion de crise⁽²⁾. L'État, par l'intermédiaire de l'ANPE, est donc intervenu comme arbitre en imposant à l'entreprise de prendre en charge une partie des dégâts engendrés par son activité ; ce qui n'empêche pas certains pêcheurs de juger les réparations insuffisantes et de soupçonner l'ANPE de corruption :

« L'ANPE est corrompue à 100%. Les tests ont été mis dans la voiture de TPS(3). [...] L'ANPE a dit que [la fuite,] c'était presque rien. Le ministre de l'Environnement est arrivé le lendemain, il a juste marché sur cent cinquante mètres de rivage, il n'a pas fait le tour de la pollution ».
[Pêcheur engagé dans la protestation de 2016]

Concernant le cas de Gabès, les gouvernements qui se sont succédés depuis 2011 se sont montrés réticent à reconnaître l'étendue des nuisances de l'activité de transformation phosphatière⁽⁴⁾, d'autant plus que cette dernière est réalisée principalement par une entreprise du secteur public. Non seulement aucune étude épidémiologique n'a été entreprise pour évaluer les dégâts des rejets de la zone industrielle sur la santé, mais il n'existe pas non plus de base de données médicales permettant de comptabiliser les cas de maladies dans la ville ou dans la région⁽⁵⁾. Le GCT a toutefois été amené à réagir aux

(1) Le montant de l'amende est toutefois limité à 50 000 dinars (loi n°2001-14 du 30 janvier 2001).

(2) Entretien avec un employé de la section Pollution marine de l'ANPE.

(3) Les contrôleurs de l'ANPE étaient accompagnés de membres du personnel de TPS lors des relevés de mesure et se déplaçaient avec les véhicules de l'entreprise.

(4) Le gouverneur de Gabès affirmait ainsi que « rien ne prouve cette relation dialectique entre l'environnement et la santé » dans un documentaire (Alexis Marrant, « La Méditerranée va-t-elle passer l'été ? », Arte/Capa Presse, 2018).

(5) Entretien avec un responsable de la Direction régionale de la Santé à Gabès.

mobilisations, dont certaines entraînaient un blocage de sa production ou de l'acheminement des matières :

« Avant la révolution, le Groupe chimique a sa stratégie, mais il est comme une boîte noire ; [...] c'est l'État qui est en liaison directe avec l'environnement de l'entreprise dans n'importe quel sujet. Après la révolution, [...] avec les libertés, avec tout, ça change. On se trouve face à face comme entreprise avec tout l'environnement, tout l'entourage. Avec la société civile, avec l'administratif, avec l'université, avec tout, avec les sit-in, plein de choses. L'État a commencé à se retirer peu à peu. [...] Alors, depuis 2013, il y a eu création d'une cellule de communication, à Gabès et à Sfax. [...] Au cours de ces cellules de communication, on a eu beaucoup de rencontres avec les sociétés civiles, avec les associations, avec tout. On a fait beaucoup de réunions. On a fait des journées, des manifestations, des workshops, etc., pour amortir un peu, c'est-à-dire pour exposer notre démarche environnementale vis-à-vis de la société. Donc le Groupe chimique a adopté une démarche environnementale globale qui vise la réconciliation de l'entreprise avec son environnement, [...] par l'adoption de certains projets environnementaux et sociaux ».
[Ingénieur en chef de la direction Environnement du GCT]

Dans ce contexte, des banques et agences européennes ont joué un rôle clé de financement et de structuration des actions visant à encadrer les pratiques du GCT pour limiter ses débordements ou faire face à leurs dénonciations. L'Agence française de développement a octroyé une subvention au groupe pour qu'il mette en place une politique de « responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE), permettant notamment de rendre compte des projets mis en œuvre dans le cadre du programme de « mise à niveau environnementale » des usines du groupe, qui avait fait l'objet d'un prêt de 55 millions d'euros de la part de la BEI en 2008⁽¹⁾, mais aussi des actions d'information, de communication ou encore de bienfaisance à destination de la population environnante. Cette approche peut se rattacher à la perspective de « modernisation écologique » développée à partir des années 1970, qui reconnaît que l'activité économique produit systématiquement des dégâts environnementaux mais prétend qu'il est possible de concilier profit et respect de l'environnement, par la mise en place de solutions techniques (Hajer, 1995). Cette

(1) Un complément de financement de 19 millions d'euros est accordé en 2016.

perspective donne à l'entreprise un rôle « proactif » en intégrant l'effort de limitation de la pollution⁽¹⁾. Dans la mesure où il s'agit de privilégier la prévention à la cure, elle se distingue de l'approche standard de la gestion environnementale qui repose sur la régulation étatique et des réparations au cas par cas (Harvey, 1996), dominante dans les mesures gouvernementales de gestion de crise après les fuites de pétrole à Kerkennah. Dans les deux cas, ces actions ont eu des effets modestes sur la limitation des nuisances et n'ont pas permis de mettre fin aux mobilisations.

2. Des pratiques redistributives pour « acheter la paix sociale »

D'autres mesures se sont attachées à mettre fin aux blocages de la production ou de l'acheminement des matières ; celles-ci ont concerné des distributions de compensations à destination des groupes à l'origine des blocages, notamment les meneurs, et plus généralement à destination d'organisations comme des clubs sportifs ou des associations. Ces distributions résultent d'accords entre les gouvernements successifs et les entreprises et peuvent être de nature diverse : compensations financières (par exemple aux agriculteurs des parcelles oasiennes entourant la zone industrielle de Gabès, aux pêcheurs de Kerkennah dont les *charfias*⁽²⁾ ont été affectées par les fuites de pétrole) ; compensations matérielles (distribution de matériel de pêche à Gabès) ou sous forme de facilitation de prêts ; compensations sous forme d'emplois pour répondre aux attentes de résorption du chômage.

Or, la création d'emplois a été contrainte : les prêts octroyés à la Tunisie par des organisations internationales comme le FMI ont été conditionnés à des réformes limitant drastiquement l'emploi public⁽³⁾. L'État était donc pris en étau entre les conditions imposées par ses bailleurs et une pression sociale résultant de conceptions communément partagées du rôle de l'État comme

(1) Cette perspective, qui irrigue le rapport Brundtland (1987), accompagne la montée en puissance d'organisations internationales (ONU, UE, Banque mondiale) dans la gestion des problèmes publics environnementaux, y associant le secteur privé et la « société civile ».

(2) La charfia est une technique de pêche fixe traditionnelle qui repose sur un système de piège construit avec des feuilles de palmes et des nasses.

(3) À titre d'exemple, fin 2019, le FMI bloquait la quatrième tranche du prêt accordé à la Tunisie du fait d'un avancement insuffisamment rapide des réformes, cf. Gharbi, C., « Pour débloquent une nouvelle tranche de crédit : le FMI exige l'accélération des réformes en suspens », La Presse de Tunisie, 7 janvier 2020.

impulseur du développement⁽¹⁾. Si les entreprises ont souvent été poussées à intégrer certains de leurs sous-traitants, les créations d'emplois pour les chômeurs ont reposé en grande partie sur des montages, à l'instar des Sociétés d'environnement, de plantation et jardinage (SEPJ). Ces sociétés ont été créées de toute pièce pour fournir des emplois aux protestataires afin qu'ils cessent les actions de blocage, d'abord à Gafsa puis à Gabès, Sfax, Tataouine, etc. La SEPJ de Gabès emploie officiellement 2600 personnes ; si elle est indépendante théoriquement, elle a peu d'activité réelle en pratique et continue d'être alimentée par le GCT⁽²⁾. Le directeur général de la SEPJ de Gabès déclarait en entretien, alors qu'il venait d'être nommé :

« Jusqu'à maintenant, je n'ai pas une administration. Même pas un bureau d'ordre. Il y a un étudiant en cours du soir et un comptable qui fait tout. [...] C'est un désordre total, aucun bureau ne fonctionne : ni gestion de stock, ni pointage, ni absences... On fait le pointage à la main. Il y a 400-500 employés dans les écoles, qui s'occupent de jardinage. C'est le directeur qui signe. Il n'y a pas de service de contrôle. Le reste des gens ne font rien ».

Mais ces nouvelles embauches indirectes ont eu pour effet secondaire d'accroître la dépendance de l'économie gabésienne à l'activité de transformation des phosphates et de rendre plus difficilement envisageables des formes de reconversion économique.

3. Réaménagements de la production de l'espace. Vers de nouvelles inégalités spatiales ?

Les réponses spatiales apportées aux mobilisations esquissent une tendance à délocaliser les activités industrielles polluantes des centres urbains vers les arrière-pays et à dévier les voies d'acheminement des matières des lieux urbanisés. Simultanément à la fermeture annoncée de l'usine Siape à Sfax, de nouvelles unités ont été construites à Mdhilla, dans le gouvernorat de Gafsa, une ville minière déjà marquée par les dégâts de l'extraction phosphatière. À Gabès, après le projet avorté de terril de phosphogypse à Oudhref, une

(1) On peut faire l'hypothèse que la formulation, par les protestataires, de demandes d'emplois dans les services publics en réparation des injustices subies s'inscrit dans l'héritage du « fonctionnement clientéliste de la distribution de ressources cher aux régimes de Bourguiba et de Ben Ali » (Desrués et Gobe, 2021).

(2) Entretien avec le PDG de la SEPJ de Gabès.

décision gouvernementale de 2017 prévoit le démantèlement des usines du GCT et leur reconstruction dans une autre localité du gouvernorat de Gabès. Un site, localisé dans la délégation à dominante rurale de Menzel Habib, à une soixantaine de kilomètres de Gabès, est annoncé officiellement le 5 décembre 2018. Si une partie des habitants de Menzel Habib sont favorables au projet, qu'ils y voient la perspective de vendre des terres à bon prix⁽¹⁾ ou la promesse d'un emploi⁽²⁾, des protestations ont eu lieu dans les jours qui ont suivi l'annonce, à Menzel Habib et dans la délégation voisine d'El Hamma, dont une grève générale très suivie le 10 décembre 2018, accompagnée d'une marche à travers la ville sous les slogans « *la lil fufugibs !* » (Non au phosphogypse !) et « *manzal al habib laysat msab* » (Menzel Habib n'est pas une poubelle)⁽³⁾. Cette opposition à ce qui a été présenté comme une « nouvelle cité industrielle intégrée amie de l'environnement », ainsi que le manque de financement, font que le projet est en panne. À Kerkennah, des travaux de dragage ont été entrepris dans le port de la zone touristique de Sidi Fredj afin d'acheminer vers Sfax le condensat, un gaz inflammable, sans avoir à traverser la zone de Mellita, haut lieu de blocages de route lors du conflit de 2016. Estimant que les passages récurrents des camions s'accommodent mal avec le tourisme, plusieurs hôteliers ont protesté, par l'intermédiaire de courriers envoyés aux ministres, d'articles de presse et de plaintes en justice, qui n'ont pas abouti.

La délocalisation de ces activités vers l'arrière-pays, où les risques de contestation sont estimés inférieurs, où les entraves de ces activités au développement urbain semblent limitées et où le risque de blocage de la production ou de l'acheminement des matériaux apparaît réduit, se présente donc comme une solution spatiale de long terme pour les acteurs de l'aménagement industriel. Elle répond aux attentes immédiates des groupes d'habitants, pêcheurs et agriculteurs riverains des unités polluantes existantes, tout en ménageant les travailleurs et chômeurs opposés à des destructions d'emplois, mais implique la prévisible émergence de nouvelles nuisances autour des nouveaux sites, susceptible de susciter de nouveaux conflits. La tendance à la délocalisation des nuisances, autrement dit leur simple déplacement dans

(1) Entretien avec un membre de la LTDH de Menzel Habib.

(2) Entretien avec la maire de Menzel Habib.

(3) Observation à El Hamma.

une région réputée moins protestataire, semble mettre en lumière une forme de concurrence territoriale. Il y a des gagnants et des perdants à ce jeu de concurrence, autrement dit ces délocalisations peuvent produire de nouvelles inégalités territoriales, comme le souligne Cyria Emelianoff (2017, p. 75-76) : « l'intolérance légitime face à la dégradation de l'environnement résidentiel repousse les sources de nuisances vers des populations qui n'ont pas les moyens de se défendre, que ce soit aux échelles locales, nationales ou supranationales ». Aussi les mobilisations étudiées n'ont pas permis de remettre en cause profondément « l'engrenage de la production⁽¹⁾ » mais ont donné lieu à des renégociations limitées de la distribution des richesses produites par les activités industrielles et, parfois, à des projets de déplacement de nuisances potentiellement générateurs de nouvelles inégalités territoriales.

Conclusion

Les préoccupations relatives aux débordements industriels dans les régions de Gabès et Sfax ne sont pas apparues en 2011. Sous le régime de Ben Ali, elles pouvaient s'énoncer à certaines conditions : dans le cas de revendications circonscrites à des demandes corporatistes de compensation, au sein de certains cercles (arènes constituées par des projets liés à des institutions internationales, espaces confinés et souvent surveillés de certaines organisations syndicales ou partisans) ou encore à condition de se limiter au domaine infrapolitique⁽²⁾. À la suite des situations révolutionnaires de 2011, le panel des modes d'expression de ces préoccupations s'est élargi et de nouveaux acteurs ont fait irruption sur la scène contestataire. Ils se sont organisés au sein d'associations nouvellement créées⁽³⁾ ou de collectifs plus ou moins formalisés, et certains ont reçu des financements internationaux destinés à accompagner la « transition démocratique » par le soutien à la « société civile », moyennant une canalisation de la conflictualité. En parallèle se sont produits une

(1) La capacité des forces sociales mobilisées sur les questions d'environnement ou de travail à freiner l'engrenage de la production semble en effet moins fonction de leur « prise de conscience » des enjeux environnementaux et sociaux, comme le suggère Obach (2014), que de leur aptitude à limiter les coûts sociaux de l'arrêt des activités polluantes.

(2) Le terme infrapolitique se rapporte aux résistances discrètes des dominés qui peuvent constituer des bases culturelles et structurelles de l'action politique ostensible (Scott, 2009).

(3) Leur nombre a plus que doublé depuis la chute du régime de Ben Ali, passant de 9000 en 2011 (Desrues et Velasco Arranz) à 24000 au début de l'année 2022 (Institut d'étude et de documentation sur les associations, « Tableau général des associations au 12 janvier 2022 », www.ifeda.org.tn/stats/francais.pdf).

libéralisation du champ politique et des transformations des modes de gouvernement des protestations, marquées par un affaiblissement de l'appareil sécuritaire et des capacités de médiation amoindries, ce qui n'empêche pas des continuités autoritaires.

S'il importe de se méfier d'une périodisation simpliste autour de l'événement 2011, cette « césure imaginaire », qui a des effets sociaux bien réels, est bien présente dans les représentations des acteurs (Allal et Geisser, 2018, p. 16-17). La référence à 2011 n'a pas constitué en soi un axe central de questionnement dans nos enquêtes, mais elle apparaît fréquemment au détour des entretiens, s'accompagnant d'émotions parfois ambivalentes. Les acteurs des mobilisations contre les débordements industriels en retiennent souvent un élargissement du champ des possibles et une liberté d'expression nouvellement acquise, mais certains, engagés dans des activités militantes auparavant sous la dictature, expriment aussi un désarroi face à la montée en puissance de ceux qu'ils nomment les « *nouveaux révolutionnistes* », qui n'auraient pas de culture politique et seraient facilement manipulables⁽¹⁾, ou encore de « *mouvements anarcho-islamistes*⁽²⁾ ». D'autres enfin évoquent le manque de contrôle, la généralisation de la corruption, la situation économique dégradée et le délitement de l'État⁽³⁾, y voyant parfois aussi un moyen de glaner quelques compensations : « *Maintenant au moins on pourra avoir un peu d'électricité, d'infrastructures... Du temps de Ben Ali on n'aurait rien*⁽⁴⁾... ».

En définitive, la dénonciation des injustices territoriales relatives à l'espace industriel, produit par des décennies de politiques industrielles nationales, met en question, outre l'inégale redistribution spatiale et sociale des richesses, la centralisation de la décision politique. De ce fait, il serait intéressant de suivre les manières dont les contestations des débordements industriels s'entrecroisent avec les discours de promotion de la décentralisation ou encore de refonte du système institutionnel et de renversement de la « pyramide du pouvoir », que Kaïs Saïed a mis en avant dans sa campagne électorale avant d'être élu président de la République en 2019.

(1) Entretien avec un des meneurs du collectif Stop pollution.

(2) Entretien avec un membre du bureau de l'URT de Gabès.

(3) « *Maintenant on n'a pas d'État, c'est un État faible et pourri* » [membre de l'Association Kraten du Développement durable, de la culture et du loisir].

(4) Entretien avec un réparateur de bateaux de Mellita actif dans les mobilisations contre TPS, Kerkennah.

Bibliographie

- Abdelhamid, M. (2018), *Les transformations socio-spatiales des Oasis de Gabès (Tunisie) : déclin des activités agricoles, urbanisation informelle et dégradation de l'environnement à Zrig, des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris X-Nanterre.
- Agrikoliansky, É. (dir.) (2010), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte.
- Allal, A. et Geisser, V. (dir.) (2018), *Tunisie. Une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?*, Paris : CNRS.
- Ayari, M. (2011), « Des maux de la misère aux mots de la “dignité”. La révolution tunisienne de janvier 2011 », *Revue Tiers Monde*, hors série, 5, p. 209-217.
- Bécot, R., Ghis Malfilatre, M. & Marchand, A. (2021). « Introduction : Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale », *Sociétés contemporaines*, 121, p. 5-27.
- Ben Mami, A. et Gobe, É. (2019), « A new offer of commitment and work for qualified youth? Democratic monitoring associations in post-Ben Ali Tunisia », *The Journal of North African Studies*, 26/2, p. 272-293.
- Bennasr, A. (2005), « Les recompositions récentes de l'industrie sfaxienne (Tunisie) », *Revue tunisienne des sciences sociales*, 130, p. 79-122.
- Bennasr, A., Megdiche, T. et Verdeil E. (2013), « Sfax, laboratoire du développement urbain durable en Tunisie ? », *Environnement Urbain / Urban Environment* [En ligne], 7.
- Blanchon, D., Gardin, J. et Moreau, S. (dir.) (2012), *Justice et injustices environnementales*, Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Bras, J.-P. et Signoles, A. (2017), « Introduction du dossier : États et territoires du politique. La décentralisation en débat », *L'Année du Maghreb*, 16, p. 9-25.
- Centemeri, L. et Daumalin, X. (dir.) (2015), *Pollutions industrielles et espaces méditerranéens XVIIIe-XXIe siècle*, Paris : Karthala/MMSH.
- Centemeri, L. et Renou, G. (2017), « Jusqu'où l'économie écologique pense-t-elle l'inégalité environnementale ? Autour de l'œuvre de Joan Martinez-Alier », in Larrère, C. (dir.), *Les inégalités environnementales*, Paris : PUF, p. 53-72.
- Daoud, A. (2011), « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *EchoGéo* [En ligne].
- Dechézelles, S. et Olive, M. (dir.) (2019), *Politisisation du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes : PUR.
- Della Porta, D. et Tarrow, S. (dir.) (2005), *Transnational protest and global activism*, Oxford: Rowman & Littlefield.
- Desrues, T. et Gobe, E. (2021), « “We don't want to be governed like this anymore”: protest democracy as an expression of a crisis of governmentality in post-revolution Tunisia », *British Journal of Middle Eastern Studies*, 50/3, p. 648-665.

- Emelianoff, C. (2017), « La fabrique territoriale des inégalités environnementales », in Larrère, C. (dir.), *Les inégalités environnementales*, Paris : PUF, p. 73-93.
- Feltrin, L. (2018), « The struggles of precarious youth in Tunisia: the case of the Kerkennah movement », *Review of African Political Economy*, 45/155, p. 44-63.
- Gana, A. (2013), « Aux origines rurales et agricoles de la Révolution tunisienne », *Maghreb - Machrek*, 215/1, p. 57-80.
- Geisser, V. et Perez, D. (2016), « De la difficulté à “faire parti” dans la Tunisie post-Ben Ali », *Confluences Méditerranée*, 98, p. 21-44.
- Guha, R. et Martinez-Alier, J. (1997), *Varieties of Environmentalism: Essays North and South*, London: Earthscan Publications.
- Hajer, M. (1995), *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*, Oxford et New York, Clarendon Press Oxford University Press.
- Harvey, D. (1996), *Justice, nature, and the geography of difference*, Malden: Blackwell.
- Hibou, B. (2015), « La formation asymétrique de l'État en Tunisie. Les territoires de l'injustice », in Bono, I. et al. (dir.), *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Paris, Karthala.
- Inglehart, R. (1990), *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Princeton: Princeton University Press.
- Kull, C., Batterburry, S. et Lefèvre, M. (trad.) (2016), « La géographie face aux défis environnementaux dans le monde anglophone », in Chartier, D. et Rodary, E., (dir.), *Manifeste pour une géographie environnementale : géographie, écologie, politique*, Paris : Presses de Sciences Po, p. 227-256.
- Le Roux, T. et Letté, M. (dir.) (2013), *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit (XVIIIe-XXIe siècle)*, Rennes : PUR.
- Martinez-Alier, J. (2014), *L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Paris : Les Petits matins/Institut Veblen.
- Michard, C. (1999), « Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français », *Nouvelles questions féministes*, 20, 1.
- Obach, B. et Grisoni, A. (trad.) (2014), « Un nouveau syndicalisme : ralentir l'engrenage de la production », *Mouvements*, 80, p. 119-131.
- Olivier de Sardan, J.-P. et Bierschenk, T. (1993), « Les courtiers locaux du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5.
- Peet, R. et Watts, M. (dir.) (1996), *Liberation Ecologies: Environment, Development, Social Movements*, London: Routledge.
- Pepicelli, R. (2021), « “People Want a Clean Environment”: Historical Roots of the Environmental Crisis and the Emergence of Eco-Resistances in Tunisia », *Studi Magrebini*, 19/1, p. 37-62.

Pontiggia, S. (2020), « Tentes et rails. Les “jeunes” du Sud tunisien entre chômage, attente et protestation », *Ateliers d'anthropologie*, 47.

Scott, J. C. (2009), *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris : Amsterdam.

Signoles, P. (1983), « Industrialisation, urbanisation et mutations de l'espace tunisien », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 22, p. 277-305.

Tarrow, S. et McAdam, D. (2005), « Scale Shift in Transnational Contention », in Della Porta, D. et Tarrow, S. (dir.), *Transnational protest and global activism*, Oxford: Rowman & Littlefield, p. 121-147.

Torre, A., Kirat, T., Melot, R. & Vu Pham, H. (2016), « Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire », *L'Information géographique*, 80, p. 8-29.

Traïni, C. (2020), « Choc moral », in Fillieule, O. et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e éd., Paris : Presses de Sciences Po, p. 104-110.

Vernin, Z. (2017), *Lutter contre les injustices environnementales en Tunisie. Un journal des mobilisations en 2016 et 2017*, Tunis : FTDES.

Yahyaoui, A. (2018), *Conflits d'usage environnementaux sur les rives de la lagune de Bizerte (Tunisie) : une mise en perspective méditerranéenne*, thèse de doctorat en géographie, Aix-Marseille Université.